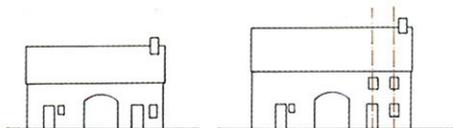


La restauration de la façade s'attache à conserver les trois travées : habitation, écurie et grange.

La création d'ouvertures doit rester limitée et conserver les axes de composition. Les percements sont séparés de panneaux de mur plein.



Les nouveaux percements se superposent avec les baies originales, la porte de grange reste le percement unique de sa travée.



LES OUVERTURES PAYS DES LACS

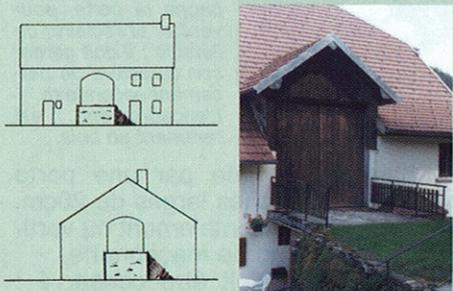
La porte de grange est l'élément majeur et d'identification de la ferme, ses dimensions sont déterminées par le passage d'une charrette chargée de foin (3m de large x 3,50m de haut en moyenne). Elle est constituée de deux éléments à conserver :

- La baie de maçonnerie cintrée et appareillée,
- La porte de bois.



Doucier

Les ponts ou levées devant la porte de grange sont à conserver, ils témoignent de l'influence montagnarde au Pays des Lacs et de pratiques particulières. Dans ce cas, les portes de grange sont "à l'étage" et la suppression du pont a l'inconvénient de les faire "flotter" dans la façade, sans liaison avec le terrain naturel.



L'arc cintré est généralement en pierres, constitué soit d'un ensemble de petits "voussoirs*", soit de cinq à sept belles pierres taillées et appareillées destinées à rester apparentes sur une largeur de 20 cm environ ; des chasse-roues protègent les piédroits de part et d'autre de la porte.



A titre exceptionnel, un tronc d'arbre courbe peut remplacer le linteau cintré.

La baie est fermée par une porte pleine, à deux vantaux, posée à l'intérieur de la maçonnerie, le retrait est environ de 50 cm, laissant apparente l'épaisseur de la maçonnerie.



La porte est constituée d'épais planches de 20 à 30 cm de large. Elles sont assemblées verticalement

ou horizontalement ; une porte piéton est percée dans le portail, dans un vantail ou à cheval sur les deux, elle est elle-même parfois recoupée en deux dans la hauteur, pour une bonne ventilation de la grange à l'abri des animaux.

Les oculi découpés sont de formes simples.

LES INTERVENTIONS CONTEMPORAINES



Songeson



Songeson

La nouvelle menuiserie sera posée à l'intérieur de l'encadrement, au fond de la maçonnerie et aura un traitement global et simple.

Le traitement contemporain répond aux exigences de l'habitat et, par contraste valorise les qualités du bâti ancien, en respectant son image.



GLOSSAIRE

Gouttereau : mur de façade couronné de la gouttière en opposition au mur pignon.

Meneau : montant intérieur ou traverse qui divise une baie en compartiments.

Voussoir : pièce formant le cintre d'une voûte ou d'une arcade.

La ferme traditionnelle du Pays des Lacs et une "ferme bloc" de polyculture, modèle du Bas-Pays à trois travées : l'habitation, l'écurie et l'allée de grange. En façade principale, le gouttereau sur rue, un percement particulier correspond à chacune de ces travées :

- .porte et fenêtres de l'habitation,
- .porte d'écurie accompagnée le plus souvent d'une petite fenêtre assurant l'aération et l'éclairage de l'étable,
- .porte de grange.

Les portes et fenêtres sont peu nombreuses et de petite taille, la porte de grange est le percement principal, il est même l'élément d'identification de la ferme.



Uxelles

LES OUVERTURES

PAYS DES LACS

GUIDE PRATIQUE POUR LA RESTAURATION



L'HABITATION

La travée habitation est plus ou moins développée, plus cossue sur le plateau, du fait de l'activité pastorale.



St Maurice-Crillat

La porte d'entrée est l'élément principal de cette travée ; seuil, passage et protection du foyer, elle est l'objet d'un travail soigné en maçonnerie : emmarchement, sculpture, piédroits... et en menuiserie.



La "pierre à jumeau" est constituée de la porte d'entrée et de la fenêtre de "l'outo".

La porte de ferme est en bois plein, les planches d'une largeur de 15 à 20 cm environ sont posées horizontalement ou en chevrons ; celle de la maison est à panneaux, parfois de bois noble et vitrée en partie haute. A partir du 19^{ème} siècle, elles sont souvent surmontées d'une imposte vitrée éclairant le couloir

et l'escalier, leur largeur est la même que celle des fenêtres.



La porte se distingue des autres menuiseries par son linteau plus haut, et sa couleur (plus soutenue ou bois verni).

Les fenêtres sont verticales, celle du rez-de-chaussée forme une "pierre à jumeau" avec la porte, séparée seulement par un jambage. A l'étage, la fenêtre ou porte-fenêtre se superpose à celle du rez-de-chaussée.



Elles sont plus hautes que larges, à deux battants et six carreaux, les linteaux sont généralement droits, rarement cintrés ou délardés. Les proportions des fenêtres de fermes sont de 2/3 (0.90m x 1.30m), celles des maisons sont proches de 1/2 (0.90m x 1.8m). Lors de la rénovation, elles sont à conserver ; il est possible d'adoindre une seconde baie de dimensions identiques.

Les volets sont en bois, à persiennes ou pleins, montés sur pentures sans écharpe (Z), ils encadrent le percement, complètent la gamme chromatique et animent les façades.



L'ECURIE

La porte d'écurie est surmontée d'un linteau droit en pierre, exceptionnellement en bois. La hauteur est réduite, de l'ordre de 1.80m, la largeur varie de 0.80m pour les portes simples à 1.50m pour les doubles.



Un fenestron accompagne la porte, pour ventiler et l'éclairer de l'étable ; il doit garder son caractère de percement secondaire. L'encadrement est rarement en bois.

La baie est fermée par une porte pleine. Les planches larges de 20cm, sont posées horizontalement ou verticalement en fond de maçonnerie.

Le linteau bas doit être conservé : percement secondaire en opposition à celui de la grange.

La porte simple peut occasionnellement, lorsqu'il n'existe pas de fenêtre à l'écurie, être transformée en fenêtre, la porte double en deux fenêtres verticales séparées par un meneau*. Le dispositif de "pierre à jumeau" (porte et fenêtre jumelées), s'il existe, doit être conservé dans son ensemble.